

CMU C – ACS, Régularité de séjour

Faire une demande de CMU/ACS, Justifier de la régularité de séjour

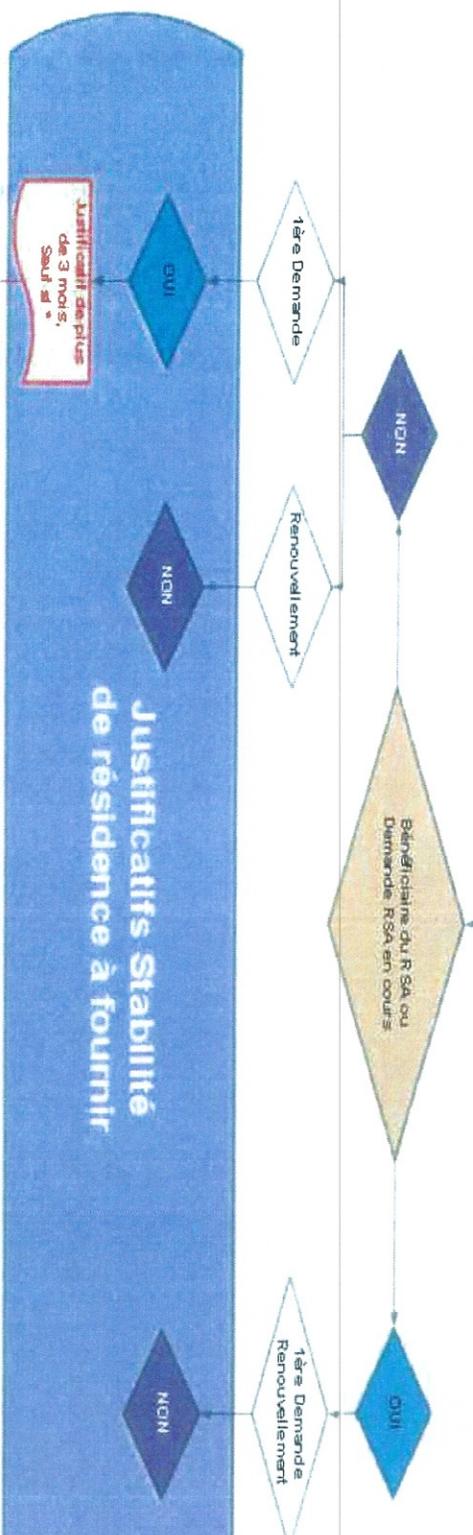


Pour les personnes de nationalité étrangère hors UE/EEE / Suisse:

Joindre la photocopie du titre de séjour, de la carte de séjour ou de résident ou tout document qui prouve la régularité de séjour sur le territoire français et celles des personnes majeures du foyer.

CMU C – ACS, Stabilité de résidence

Faire une demande de CMU/ACS, Justifier de la Stabilité



Sauf si, le demandeur est dans l'une de ces situations :

- Salarié depuis plus de 3 mois ou inscrit à un stage de formation professionnelle pour plus de 3 mois (joindre un justificatif de stage),
- Bénéficiaire d'une allocation de Pôle Emploi, d'une prestation versée par la CAF (indiquer le numéro d'allocation), d'une prestation sociale (minimum vieillesse, Allocation Solidarité Personnes Âgées, Allocation Supplémentaire Invalidité, Allocation Adulte Handicapé),
- Inscrit dans un établissement d'enseignement ne relevant pas du statut étudiant ou stagiaire de coopération : certificat de scolarité ou attestation de stage,
- De retour en France après un volontariat international à l'étranger : contrat de volontariat,
- Membre de famille qui rejoint ou accompagne pour s'installer en France un assuré y séjournant ou reconnu réfugié ou bénéficiaire de la protection subsidiaire ou demandeur d'asile respectivement, selon la situation : justificatif du lien de parenté (un acte de mariage ou une convention de PACS ou un certificat de concubinage...) / titre de séjour ou attestation de demande d'asile

CMU C – ACS, Ressources

Faire une demande de CMU/ACS, Justifier des Ressources

